

Questions orales

● (1130)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député refuse de reconnaître qu'à l'heure actuelle, l'économie canadienne est très vigoureuse et que son rendement est bien meilleur qu'on aurait pu le prévoir l'automne dernier, pour ce qui est de l'emploi comme de la production.

Le député parle du bâtiment. Il devrait savoir que l'emploi dans l'industrie du bâtiment s'est accru sensiblement en mars et durant le premier trimestre en général. L'emploi dans le bâtiment a augmenté de 5.1 p. 100 après avoir fléchi durant cinq trimestres consécutifs. L'industrie du bâtiment qui, selon le député, requiert plus d'attention, manifeste donc une vigueur accrue.

Il a parlé des taux d'intérêt élevés. J'estime, pour ma part, qu'on a tort de vouloir contenir les taux d'intérêt élevés sans s'attaquer, par ailleurs, à l'inflation en général. C'est le problème avec lequel nous sommes aux prises.

* * *

L'EMPLOI**LA HAUSSE DU CHÔMAGE À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LES MESURES DU GOUVERNEMENT**

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, je m'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Lorsque le gouvernement actuel a pris le pouvoir, le 4 mars 1980, le taux de chômage à l'Île-du-Prince-Édouard était de 13.4 p. 100. Les chiffres publiés aujourd'hui par Statistique Canada révèlent que le taux de chômage dans cette province a atteint 16 p. 100 au cours du mois de mars. Comment le ministre peut-il expliquer cette hausse considérable du taux de chômage à l'Île-du-Prince-Édouard et quelles mesures précises entend-il prendre pour résoudre cette crise?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je tiens à faire remarquer au député que nous avons pris une décision importante immédiatement après notre arrivée au pouvoir, soit celle de réinstaurer pour l'Île-du-Prince-Édouard les programmes de création directe d'emplois que le gouvernement conservateur avait annulés, de sorte que le régime fédéral n'était plus en mesure de fournir de débouchés supplémentaires dans cette province. Nous avons dépensé plusieurs millions de dollars sur cette Île sous forme d'aide à la création directe d'emplois par le biais d'un programme de développement. Si le député veut savoir ce qui a aidé les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard, je puis lui dire que c'est le fait d'avoir élu un gouvernement libéral.

LES MESURES POUR ALLÉGER LE FARDEAU DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Le 29 octobre 1979, il a dit à la Chambre des communes:

S'il est nécessaire d'augmenter les taux d'intérêt, il est tout aussi nécessaire d'aider les gens frappés par cette augmentation.

Lorsque le ministre a fait cette déclaration à la Chambre, le taux bancaire préférentiel était de 15 p. 100; il est maintenant de 17.75 p. 100.

Pour résoudre la crise du chômage à l'Île-du-Prince-Édouard, crise que les mesures gouvernementales ont contribué à aggraver au lieu de la soulager, le ministre voudrait-il commencer par convaincre son collègue, le ministre des Finances, de réduire le fardeau des taux d'intérêt élevés, à tout le moins dans le cas des producteurs du secteur primaire, notamment des pêcheurs et des agriculteurs?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, comme tout le monde le sait, le ministre des Finances est parfaitement en mesure de répondre à ces questions lui-même. Je signale au député que, là encore, l'un des changements principaux apportés par le gouvernement actuel a été un budget proposant des prix énergétiques très bas qui ont aidé l'ensemble des Canadiens et en particulier les petits salariés. En outre, nous avons mis sur pied un programme de supplément de revenu accru pour les personnes âgées afin de compenser les effets de l'augmentation des coûts et de l'inflation, respectant en cela la promesse fondamentale du gouvernement de venir en aide aux plus démunis dans notre société.

M. Clark: Vous êtes aussi ignorant en ce qui concerne l'Île-du-Prince-Édouard qu'en ce qui concerne le Manitoba.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU**LES PÊCHEURS DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD ET DE LA CÔTE EST**

M. Mel Gass (Malpèque): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Il sait très probablement que l'on vérifie actuellement les impôts que les pêcheurs des provinces Atlantique ont payés au gouvernement fédéral ces dernières années. Il se souvient sans doute qu'en février dernier, lors d'une visite à l'Île-du-Prince-Édouard, il avait promis aux pêcheurs que le gouvernement utiliserait des moyens justes et équitables pour leur faire rembourser leurs arriérés d'impôts. Le directeur provincial a pour sa part déclaré qu'il n'y avait pas de raison que les pêcheurs bénéficient d'un traitement de faveur.

Madame le Président, le ministre pourrait-il promettre aux pêcheurs des provinces Atlantiques et plus particulièrement de l'Île-du-Prince-Édouard qu'il va tenir sa promesse et qu'il ne prendra pas de mesures radicales comme la saisie des chèques d'assurance-chômage?

L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national): Madame le Président, je tiens à rappeler une nouvelle fois aux pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard que le gouvernement se montrera juste et équitable avec eux comme avec les pêcheurs des provinces Atlantique et de façon générale, avec tous les contribuables de cette région. La saisie des chèques n'est qu'une façon entre mille de percevoir des arriérés d'impôts. J'ai reçu il y a quelques jours un mémoire émanant des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Dans ma réponse, j'ai précisé de quelle manière nous comptons régler le problème. Tous les contribuables canadiens doivent payer des impôts, madame le Président. Ce qui n'empêche pas qu'ils doivent être traités de façon juste et équitable et j'ai bien l'intention de le faire.